

## ATTESTATION MENSUELLE DE DÉPLACEMENTS POUR LES ENSEIGNANTS EN SERVICE PARTAGE

*Le présent document atteste de l'effectivité des déplacements en conformité avec l'emploi du temps / Planning de l'agent. Cette attestation doit correspondre à la saisie effectuée dans l'application CHORUS-DT. Dûment complétée, elle sera transmise au Bureau des voyages dans le mois suivant le déplacement.*
  
**Réf. : Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié – Arrêté du 20 décembre 2013**

### JANVIER 2017

N° OMP dans DT-CHORUS.....

Nom / Prénom : .....Corps : .....

COMMUNES DE DÉPLACEMENT DE L'AGENT				
Lieu	Résidence personnelle	Résidence administrative	Etab. N°1	Etab. N°2
N° de référence	RP	RAD	E1	E2
Commune à préciser	.....	.....	.....	.....

JANV 2017		Cadre réservé à l'agent				Cadre réservé à l'administration				
		Itinéraire				Conforme avec CHORUS-DT		Conforme avec emploi du temps		Contrôle du nombre de repas à attribuer
		ALLER		RETOUR		oui	non	oui	non	
		N° Référence	Heure	N° Référence	Heure					
3	Mar									
4	Mer									
5	Jeu									
6	Ven									
9	Lun									
10	Mar									
11	Mer									
12	Jeu									
13	Ven									
16	Lun									
17	Mar									
18	Mer									
19	Jeu									
20	Ven									
23	Lun									
24	Mar									
25	Mer									
26	Jeu									
27	Ven									
30	Lun									
31	Mar									

L'agent :  
 J'atteste de l'exactitude des éléments renseignés et de leur conformité avec la saisie dans CHORUS-DT  
 Fait à .....le.....  
  
 Signature

L'autorité académique chargée d'attester le service fait :  
 Fait à .....le.....  
  
 Cachet et signature